

## **Entente avec Québec Natation**

La Municipalité de Saint-Tite-des-Caps est fière de vous annoncer qu'elle a conclu une entente avec l'organisme Québec Natation. Ainsi, les citoyens de Saint-Tite-des-Caps pourront bénéficier d'un tarif préférentiel pour des cours de natation donnés par des formateurs reconnus. Le tout se déroulera à la piscine du CEGEP Limoilou dans un environnement serein et sécuritaire.

Pour se prévaloir des tarifs prévus à l'entente, vous devez appeler directement chez Québec Natation au 418-687-4045 afin de vous inscrire. Vous devrez donner toutes les informations du participant et mentionner que vous demeurez à Saint-Tite-des-Caps. Ensuite, pour officialiser votre inscription, vous devrez vous présenter à l'Hôtel de ville de la Municipalité pour payer les coûts d'inscription, en argent comptant ou par chèque fait à l'ordre de la Municipalité de Saint-Tite-des-Caps.

Par la suite, vous n'aurez qu'à vous présenter à la date et heure que Québec Natation vous aura préalablement données. Quatre (4) sessions par année sont offertes et celles-ci commencent : le 31 mars, le 10 juin, le 15 septembre et le 15 janvier.

Le coût sera de 96 \$ par participant, par session de huit (8) cours. Vous devez vous inscrire au moins dix (10) jours avant le début de la session.

Prenez note que ces cours se donneront le samedi ou le dimanche!